

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

# Rencontre avec la nouvelle promo

Le Conseil départemental des jeunes de la Manche a accueilli ses tout nouveaux membres. Ils sont fin prêts à participer à la vie publique locale, au cours d'un mandat qui durera deux ans.



Designée pour siéger pendant deux années scolaires, la nouvelle promotion du Conseil départemental des jeunes (CDJ), installée en ce début de janvier, est composée de 54 jeunes membres titulaires et 10 suppléants. Ils sont issus de collèges publics et privés, de Maisons familiales rurales (MFR) et d'établissements spécialisés (IME, IEM et ITEP) de tout le département.

« Chaque candidat a exposé dans une lettre ses motivations et ses idées autour du projet qu'il aimerait porter, mais également sa vision du rôle de CDJiste », précise Yann Mesnil-Letellier, référent CDJ au sein du service jeunesse et sport du Département.

Les jeunes sont répartis, selon leurs choix, au sein des quatre commissions proposées, dont deux ont vu leur thématique modifiée pour cette nouvelle mandature. « Ces changements permettent de proposer des commissions au plus proche de l'actualité du Département pour les deux années à venir. Elles correspondent aussi

davantage à celles des élus adultes, pour plus de collaboration et de cohérence », poursuit Yann.

Chaque commission se réunira une fois par mois, le mercredi après-midi ou toute la journée (hors vacances scolaires et mois de sessions), en visioconférence, à la Maison du Département, à Saint-Lô, ou dans d'autres locaux de la collectivité, en fonction des projets portés. Durant leur engagement, les jeunes seront accompagnés dans leurs réflexions par des animateurs du Département. Ceux-ci auront aussi comme mission de créer du lien avec les établissements d'origine des jeunes. ■

## EN CHIFFRES

- 64 candidatures reçues :  
32 filles / 32 garçons
- 54 titulaires / 10 suppléants
- 4 commissions thématiques

## LES COMMISSIONS

### ■ SPORT ET AVENIR :

orientation professionnelle, formation, emplois de demain, événementiels, célébration des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024...

### ■ CULTURE ET PATRIMOINE :

musées, pratiques artistiques et culturelles, devoir de mémoire, célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement...

### ■ ENVIRONNEMENT

### ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

protection des espèces et des espaces, préservation du patrimoine naturel, réduction des déchets, limitation des gaz à effet de serre...

### ■ BIEN-VIVRE ENSEMBLE :

inclusion, solidarités, prévention, découverte de l'autre...